



Le 25 mai 2010

Chère Consœur, cher Confrère,

Au cours de cette année, nous avons fait face à un travail important dans des conditions de plus en plus difficiles et même exceptionnelles (grippe A).

Le ministère s'était engagé à proposer dès janvier 2010 des rencontres pour discuter de nos missions et de la revalorisation du statut. Ces déclarations sont restées sans suite et le ministère s'est contenté de saluer le "dévouement" des médecins de l'Education nationale...

**Nous vous proposons donc 2 actions intersyndicales pour lesquelles votre participation est nécessaire:**

1. Le boycott des statistiques nationales de fin d'année afin de protester contre l'inutilité de ce recueil non représentatif de notre activité et contre l'absence de la revalorisation statutaire promise.
2. Une enquête d'évaluation de nos missions qui permettra
  - d'évaluer la réalisation des missions au regard de circulaire n° 2001-013 de janvier 2001 qui ne répond plus à la réalité de terrain.
  - de mettre en valeur l'activité des médecins.
  - de donner aux parlementaires un aperçu plus réel de notre activité.
  - de proposer au ministère une approche concrète et adaptée de nos missions.

Nous vous mettons en pièces jointes le questionnaire et la notice explicative (également accessibles sur les sites de nos syndicats).

Cette enquête se veut une première approche avant une démarche plus qualitative. Il se peut que vous la receviez par les 2 syndicats, mais merci de la transmettre en 1 exemplaire **au syndicat de votre choix avant le 7 Juillet 2010 par messagerie électronique uniquement**. Tous les questionnaires feront l'objet d'un **traitement anonyme** et permettront d'obtenir des résultats académiques et nationaux. L'analyse et l'exploitation des données seront réalisées par un comité de pilotage intersyndical national ouvert aux non syndiqués. Si vous souhaitez participer à ce comité de pilotage, merci de vous signaler.

Comptant sur votre mobilisation, nous vous prions de croire, chère Consœur et cher Confrère en notre détermination syndicale.

Pour l'Intersyndicale  
Drs Corinne VAILLANT et Sophie BRUNHES- PEREZ

PS : Nous informons le Ministre, la DGESCO, la DGRH, les Recteurs et les IA de cette action intersyndicale.